

ADHÉSION 2020

VALIDITÉ DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

ARTISAN FLEURISTE INTERFLORA
Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France



www.lesfleuristes.com

MAGASIN PRINCIPAL

Raison sociale _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

N° Siret _____

Code NAF _____

CHEF D'ENTREPRISE

Nom _____ Prénom _____

Fixe _____ Mobile _____

Mail _____

Nombre de salariés
CDD - CDI - apprentis

TYPE D'ENTREPRISE

- ENT IND
 AUTRE

Adhésion 2020 :

- Chambre Syndicale des Fleuristes d'Île-de-France.
- Services spécifiques, accès Internet et espace adhérent inclus.

Tarif par entreprise - raison sociale	92 €
Deuxième point de vente si raison sociale identique (1)	80 €
Troisième point de vente si raison sociale identique (1)	80 €
Pour toute raison sociale différente	92 €

Pour les créateurs - repreneurs d'entreprises fleuristes (RCS - RMA de moins de 2 ans), adhésion unique : 50 € la première année, 70 € la seconde année et 92 € la troisième année.

Montant TOTAL de l'adhésion 2020 :

Règlement par **Chèque à l'ordre de la CSFIF**

Date et signature

N'autorise pas l'envoi de newsletter par la CSFIF

ADHÉSION 2020

VALIDITÉ DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020


ARTISAN FLEURISTE INTERFLORA



Votre adhésion à la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Ile-de-France :

un investissement rentable pour votre entreprise

Vous êtes déjà adhérent à la Fédération Française des Artisans Fleuristes, votre adhésion à la Chambre Syndicale des Fleuristes d'Ile-de-France vous apporte des ressources complémentaires :

- Un interlocuteur unique pour répondre à vos questions sociales
- Permanence hebdomadaire à Rungis, accueil des professionnels, Pavillon C1, Porte 10
-  Invitations au salon Maison&Objet de Janvier et Septembre
*Dans la limite des places disponibles
- Concours et manifestations valorisant le Métier de Fleuriste
- Logiciel " Fleuracompta " à tarif préférentiel

Sur le site lesfleuristes.com :

- Accès à la rubrique " Emploi " pour diffuser vos offres d'emploi
- Accès à la CVthèque pour recruter du personnel qualifié
- Accès à la rubrique " Cession de fonds " pour la vente ou l'acquisition d'un fonds fleuriste

Ainsi qu'une équipe à votre écoute...

Alors, rejoignez-nous, adhérez !